

FORMATION INDIVIDUELLE - INFIRMIERE LIBERALE FORMATION CAPACITAIRE ETP 40h 2021 PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE PRESENTIELLE CAPACITAIRE : 6 jours (2 x 3 jours)

L'Education Thérapeutique du Patient est encadrée depuis 2009 par l'article 84 de la Loi N°879-2009 du 21 Juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires dite « Loi HPST » et inséré au Code de la Santé Publique des dispositions définissant l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et les conditions de sa mise en œuvre. **Une Formation Capacitaire de 40h est obligatoire afin d'être autorisé à exercer des activités d'éducation thérapeutique à destination des patients atteints de maladies chroniques.**

PROGRAMME DE FORMATION :

JOUR 1 - MATIN

Pré test EC - L'ETP : Définitions, représentations, attitudes et postures.
GEAP introductif. Définition collective des besoins.

JOUR 1 - APRES MIDI

Dispositif réglementaire de l'ETP. Maladie chronique : Définition. Impact. L'ETP, une philosophie, de la logique curative à la prévention et à la promotion de la santé. Patient en séance d'ETP : Rôle Infirmier. ETP et pédagogie active. Compétence et compétences en santé. Compétences en auto soins et Compétences d'adaptation. Activités d'ETP : Recommandations INPES.

JOUR 2

Compétences techniques, relationnelles et pédagogiques, et organisationnelles à développer par l'éducateur. Création d'un climat favorable à l'ETP. Contexte psychologique et socioculturel du patient. Attitudes facilitatrices de la rencontre éducative. Recueil de données, diagnostic éducatif et analyse partagée. Evaluation des ressources du patient. Plan d'action éducatif. Tableau de bord. Etude de cas concret, exercices pratiques, ateliers. La DSI (ou autre dès parution), support de la démarche de planification éducative.

JOUR 3

Coordination des acteurs. Planification des séquences. Le patient formateur expert : Finalités. Méthodologie, technique. Activités individuelles et collectives d'ETP : Principes, visée pédagogique et technique. Ateliers d'ETP possibles : Etude de cas, exercices pratiques. Techniques et outils pédagogiques. Présentation de 5 ateliers concrets d'ETP et leurs outils. Echanges autour des ateliers présentés. Entretien motivationnel : Méthodologie, intérêt. Critères d'identification des situations d'ETP requérant la présence de l'entourage ou d'une association.

Consigne pour la réalisation du travail Inter Session : Distribution d'une matrice de travail. Consigne de remplissage pour élaboration d'un programme d'ETP pour un patient sélectionné.

JOUR 4 - (Après Inter session de 3 à 6 semaines)

Travaux individuels de finalisation de la matrice d'élaboration du programme d'ETP en ateliers sous la guidance du formateur. Le document sanctionne la délivrance ou non de la Capacité. GEAP : Exposé par chaque participant du programme d'ETP qu'il a conçu et mis en œuvre. Autoévaluation du travail éducatif réalisé et du travail fourni.

JOUR 5

Réajustement cognitifs et méthodologiques à partir du GEAP du jour 4. Questions clefs à se poser avant de débiter un programme d'ETP. Valeurs et principes éthiques en ETP. Evaluation objective des résultats d'un programme d'ETP : Indicateurs et critères d'évaluation des apprentissages de compétences. Evaluation subjective, satisfaction du patient. Outils d'évaluation utilisables : Présentation. Cas concrets.

JOUR 6

L'entretien de bilan d'ETP. Modélisation et organisation. Programmes d'ETP de suivi, de reprise et/ou de renforcement. Le dossier d'éducation thérapeutique : Finalité - Rubriques. Interdisciplinarité et démarche éducative. Coordination et ETP en médecine de ville : Importance et difficultés de terrain. Pratiques connectée et ETP : Intérêts, limites, précautions d'emploi.

Post-Test d'EC qui sanctionne la délivrance ou non de la Capacité.
Évaluation collective - Diffusion des documents administratifs.
Bilan du formateur.

MODALITES D'INSCRIPTION

Nous faire parvenir un DOSSIER COMPLET comprenant

- 1 bulletin d'inscription FIF-PL Collectif 2021 daté, tamponné et signé
- Une feuille de soins barrée ou une copie de mon autorisation et de mon contrat de remplacement si remplaçante.
- 1 copie de l'attestation de versement ou d'exonération de versement de ma contribution URSSAF à la formation (Attestation 2020 acceptée jusqu'au 30 avril 2021. Après cette date, seule l'attestation 2021 sera acceptée). (Document obligatoire pour toute demande de remboursement d'une partie de la formation par le FIFPL).
- 4 timbres de 100 g ou 8 timbres de 20 g (obligatoires : attestation, facture, retour de dossier - non rendu si retour du dossier d'inscription)
- 1 RIB (Document obligatoire pour toute demande de remboursement d'une partie de la formation par le FIFPL)
- 1 chèque de caution de 500€ obligatoire (Restitué annulé, après le règlement de la facture de prise en charge de l'Institut CLAVIS, à la fin de ma formation).
- 1 chèque de solde de 1560€ obligatoire (Payable en 3 ou 4 fois sans frais) qui sera encaissé par CLAVIS en règlement du coût de la formation.

Toutes ces pièces sont obligatoires pour enregistrer votre inscription et réserver votre place

*Crédit d'impôt possible sous conditions (Maximum : 410 € pour 40h de formation).
Cf Décret n° 2006-1040 du 23/08/2006*

Prise en charge possible par le FIFPL sous conditions (jusqu'à hauteur de 1200 €).


Vous souhaitez :

- **Vous pré inscrire !**
- **Une réponse à une questions concernant votre :**
 - Prise en charge
 - Déroulement,
 - Démarches administratives, etc.
- **Une information complémentaire**

N'hésitez pas, nos téléconseillers sont à votre disposition !



Nos Téléconseillers vous répondent
du Lundi au Vendredi
de 09h à 12h et de 13h à 17h

 **06 95 68 27 17**

clavis.formation@wanadoo.fr

<http://www.clavis-formation.com>